

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91
Email : mairie@chartainvilliers.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 05 / 2026

OBJET :

DEMANDE FONDS DE
CONCOURS A CHARTRES
MÉTROPOLE
PORTE DE GARAGE

Date de la convocation
du Conseil Municipal :

16 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, maire.

Étaient présents : Mesdames Dominique LEJEUNE, Janine CHEUL, Danielle BENOIST et Cécile DE BEIR et Messieurs Fabrice TANTY, Didier VERNIOL, Guy BOUAZIZ, David CHOLLEY, Serge DROIT et Thierry GARNIER

Madame Janine CHEUL a été élue secrétaire de séance.

Le Maire présente aux conseillers une estimation financière pour le remplacement de la porte de garage de l'atelier technique

Le devis s'élève à 8.104,82 euros H.T (soit 9.725,78 € T.T.C.).

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

. APPROUVE le renouvellement de la porte de garage de l'atelier technique

. SOLLICITE à cet effet un fonds de concours auprès de Chartres Métropole pour ce projet,

Le plan de financement s'établit comme suit :

Fonds de concours Chartres Métropole (50 % du montant HT)	4.052,41 euros
Autofinancement	5.673,37 euros
TOTAL (montant des travaux T.T.C.)	9.725,78 €

L'achat sera effectué après réception de la délibération attributive de subvention, et en tout état de cause au cours de l'exercice 2026.

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa
Réception en Préfecture
Le
Et de sa publication

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire

